



AMURÉ | FÊTE DU FRÊNE TÊTARD 2026

DEVENEZ PARTENAIRE

FÊTE DU FRÊNE TÊTARD

AMURÉ • DIMANCHE 8 NOVEMBRE 2026



**Après 6 années d'interruption, la fête emblématique
du Frêne Têtard renaît à Amuré.**

Producteurs locaux • artisanat • biodiversité • patrimoine • animations • spectacle

DOSSIER PARTENAIRES • 8 NOVEMBRE 2026 • AMURÉ 1



Soutenez la renaissance de la Fête du Frêne Têtard

Madame, Monsieur,

Manifestation emblématique du village d'Amuré, au cœur du Marais poitevin, la **Fête du Frêne Têtard** a rythmé la vie de notre commune pendant plus de vingt ans. Après **six années d'interruption**, elle renaîtra cette année, le **dimanche 8 novembre 2026**, pour le plus grand plaisir des habitants et des acteurs locaux.

Créée en **1996**, cette fête était organisée par la commune d'Amuré afin de célébrer le **frêne têtard, arbre emblématique du Marais poitevin**, tout en sensibilisant le public à la préservation de l'environnement et à la richesse de notre territoire.

Pour cette **nouvelle édition 2026**, la nouvelle équipe municipale d'Amuré a souhaité faire renaître cet événement et mettre à l'honneur les nombreux atouts de notre territoire : **producteurs locaux, artisans d'art, races animales poitevines, savoir-faire locaux, associations, artistes, patrimoine et biodiversité**.

De nombreux acteurs ont d'ores et déjà manifesté leur souhait de nous rejoindre pour faire de cette journée un **événement convivial, familial et rassembleur**.

Devenez acteur de cette nouvelle édition via:

- ✓ **une participation financière**, permettant notamment de contribuer au financement du spectacle, du manège pour enfants, des animations ou de la location de matériels ;
- ✓ **un don de produits, de bons cadeaux ou de lots**, qui pourront notamment alimenter la tombola organisée lors de la fête ;
- ✓ **un soutien matériel ou logistique**, ou toute autre contribution permettant de participer à la réussite de cette journée.

En contrepartie, la commune d'Amuré s'attachera à **mettre en valeur ses partenaires**, tant dans la communication réalisée autour de la Fête du Frêne Têtard que lors de l'événement lui-même, selon la nature du soutien apporté.

Vous trouverez dans ce dossier **l'avant-programme de cette nouvelle édition ainsi qu'un bulletin de soutien**.

Nous restons naturellement à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et serions heureux de pouvoir vous compter parmi les partenaires de cette **renaissance de la Fête du Frêne Têtard**.

En vous remerciant par avance de l'intérêt que vous porterez à notre démarche et à notre territoire, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de notre considération distinguée.

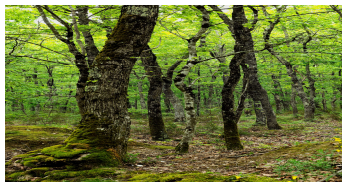
Commune d'Amuré
Francis PECKRE
2e adjoint
Vice-président de la Commission communale
« Vie associative, Vie de la Commune et Citoyenneté »



Avant-programme 2026

SAMEDI 7 NOVEMBRE

Bal Trad organisé par l'association ASLA (**confirmé**).



DIMANCHE 8 NOVEMBRE

- 9h** **Balade découverte** de la Tourbière d'Amuré et Le Bourdet : randonnée guidée de 2h avec l'APIEE et le CEN (**confirmé**).
- 9h30** **Randonnée sportive** dans les Marais d'Amuré et de Saint-Georges de Rex avec l'association ASLA - 10 km (**confirmé**).
- 10h** **Balade découverte** de la faune et de la flore des Marais d'Amuré avec le Parc Naturel Régional du Marais Poitevin
- 10h** **Atelier de taille** des arbres fruitiers dans le verger communal avec la Société d'Horticulture des Deux-Sèvres (1h30).
- Atelier d'initiation au **compostage** avec la Communauté d'Agglomération du Niortais.
- 11h** Programme de **plantations** à proximité de la Mairie avec les enfants de l'école d'Amuré
- 12h** Pot de l'amitié offert par nos partenaires
- 14h** **Conférence sur les arbres et forêts** avec le Parc Naturel Régional du Marais Poitevin. Intervenante : Madeleine Zio Maka ingénieure "Eaux et forêts".
- 14h30** **Visite du bourg** d'Amuré, de son église remarquable et du cimetière ancien avec sa croix hosannière classée.
- 15h30** Animation pour enfants avec la LPO, la DSNE et l'APIEE.
- 17h30** Spectacle « Le Tarot du Marais Poitevin », à partir de 7 ans - durée 1h30. Compagnie Midi à l'Ouest
- 19h** Clôture de la fête.





Pendant toute la journée

- Marché des producteurs locaux et bio
- Marché artisanal
- Expositions de photos sur les paysages, la faune et la flore du Marais
- Village associatif sur l'environnement : APIEE, LPO, SH79, Le Rêve des Abeilles...
- Restauration et buvette sur place avec des produits locaux
- Balades en poney avec le centre équestre de Sansais-La Garette
- Manège pour enfants
- Tombola avec des lots offerts par les exposants et les entreprises mécènes

Pour les commerçants, artisans et exposants retenus : emplacements et accès à l'élection



Pourquoi devenir partenaire ?

Soutenir un événement local rassembleur

Participer à la renaissance d'une manifestation qui a marqué la vie d'Amuré et du Marais Poitevin pendant 22 éditions.

Valoriser le territoire

Contribuer à la mise en lumière du Marais poitevin, de ses paysages, de sa biodiversité, de son patrimoine et de ses savoir-faire.

Associer votre image à la fête

Bénéficier d'une visibilité dans la communication de l'événement et lors de la journée, selon la nature du partenariat.

Les formes de soutien

PARTICIPATION FINANCIÈRE	DON / LOT	SOUTIEN MATÉRIEL
Aide au financement du spectacle, du manège, des locations ou autres animations.	Produits, bons cadeaux ou lots pour alimenter la tombola.	Prêt de matériel, logistique ou contribution en nature.



Bulletin de soutien (à retourner avant le 20 octobre)

Fête du Frêne Têtard - Dimanche 8 novembre 2026 - Amuré

Je soussigné(e) :

Agissant en qualité de :

Entreprise / Association / Organisme :

Adresse :

Téléphone : E-mail :

Je souhaite soutenir l'édition 2026 de la Fête du Frêne Têtard :

☐ Par un don matériel / lot pour la tombola :

☐ Par une participation financière de : €

☐ Par un soutien matériel ou logistique :

Si vous souhaitez affecter votre participation à une action particulière :

☐ Spectacle ☐ Manège pour enfants ☐ Animation ☐ Autre :

À, le

Nom, qualité et signature :

Bulletin à retourner à la Commune d'Amuré –

80 route de Niort Marans 79210 Amuré -

mairie.amure@orange.fr

05.49.35.04.95

Avant le 20/10/2026



MERCI POUR VOTRE SOUTIEN À LA RENAISSANCE DE LA FÊTE DU FRÊNE TÊTARD

